

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE PUBLIC

Genève, le 16 août 2023

### **Décès d'un cycliste à la route de Collex: le conducteur poursuivi pour homicide par dol éventuel**

Le 14 août 2023, peu après 20h00, sur la route de Collex en direction de la route des Fayards, un automobiliste âgé de 43 ans a heurté un cycliste âgé de 24 ans. Ce dernier a aussitôt été emmené aux HUG, où il est décédé ce jour.

Les premiers éléments de l'enquête conduite par la brigade routière et accidents sous la direction de la procureure Aude BAER indiquent que l'automobiliste, qui présentait un taux d'alcool dans l'haleine de 1,18 mg/litres (soit l'équivalent de 2,36 ‰), aurait perdu la maîtrise de son véhicule après une manœuvre de dépassement.

Pour ces faits, l'automobiliste est poursuivi notamment pour meurtre par dol éventuel (art. 111 CP) et pour violation fondamentale des règles de la circulation routière (art. 90 al. 3 LCR).

Le prévenu a été entendu par la procureure en charge de la procédure, qui a saisi le Tribunal des mesures de contrainte d'une demande de mise en détention provisoire.

Le prévenu bénéficie de la présomption d'innocence.

Il ne sera fait aucun autre commentaire.